



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaines du 30 juillet au 16 août 2018

Tunisie

- Une nouvelle mission du FMI a débuté en Tunisie, en prévision de la 4^{ème} revue du programme
- Selon l'Institut National de la Statistique, l'inflation a ralenti en juillet 2018 à +7,5% sur un an et la croissance du PIB s'est accélérée au 2^{ème} trimestre 2018 à +2,8% en glissement annuel
- L'Assemblée des représentants du peuple a adopté le projet de loi relatif au registre national des entreprises
- Renault apparaît en tête du classement des ventes de véhicules particuliers sur le marché tunisien
- L'Union Européenne va octroyer un financement de 60 M EUR à la Tunisie, afin d'aider les jeunes
- La Tunisie se situe en bas du classement des pays du monde arabe en termes de compétitivité, selon le Forum économique mondial

Libye

- Les institutions économiques libyennes se seraient entendues sur une prochaine dévaluation du dinar
- Le déficit budgétaire au 1^{er} semestre 2018 s'avère beaucoup plus faible que prévu

TUNISIE

- Une nouvelle mission du FMI a débuté en Tunisie, en prévision de la 4^{ème} revue du programme

Une nouvelle mission du FMI est en cours en Tunisie, jusqu'à fin août 2018. L'objectif de cette mission est d'entamer les discussions relatives à la 4^{ème} revue (désormais trimestrielle) du programme de réformes économiques dont bénéficie la Tunisie, qui prend la forme d'un Mécanisme élargi de crédit. Pour rappel, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 6 juillet 2018 la 3^{ème} revue du programme, ce qui a permis le décaissement d'environ 249 M USD. Cela portait le montant total des décaissements effectués au titre de ce programme débuté en mai 2016 à près de 1 139 M USD.

- Selon l'Institut National de la Statistique, l'inflation a ralenti en juillet 2018 à +7,5% sur un an et la croissance du PIB s'est accélérée au 2^{ème} trimestre 2018 à +2,8% en glissement annuel

[Selon l'Institut National de la Statistique](#) (INS), le taux d'inflation en juillet 2018 s'élevait à +7,5% en glissement annuel (g.a.), après +7,8% en juin 2018 en g.a. L'inflation a ainsi ralenti pour la première fois depuis le mois d'avril 2017. Cette décélération s'explique principalement par les évolutions des prix observées dans les secteurs des produits alimentaires (+8,3% en juillet 2018 en g.a., après +8,6% en juin 2018 en g.a.) et des articles d'habillement (+6,7% en juillet en g.a., après +7% en juin en g.a.).

De plus, selon l'INS, la croissance du PIB en volume a atteint +2,8% en g.a. au 2^{ème} trimestre 2018 (T2 2018), contre +2,5% en g.a. au T1 2018. Cette accélération de la croissance économique est due principalement à la reprise de l'activité dans les secteurs des industries chimiques (+4,9% en g.a. au T2 2018) et de la construction (+3,6% en g.a. au T2 2018). Ces deux secteurs avaient connu une baisse respective de leur activité de -23,9% et de -4,7% en g.a. au T1 2018.

Ce rebond de la croissance n'a pas permis de réduire le taux de chômage. Celui-ci est en effet resté stable à 15,4% de la population active au 2^{ème} trimestre 2018 (soit 638 000 chômeurs).

- L'Assemblée des représentants du peuple a adopté le projet de loi relatif au registre national des entreprises

[Le projet de loi relatif au registre national des entreprises](#) a été adopté vendredi 27 juillet 2018 en séance plénière par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). Ce registre permettra de simplifier les procédures administratives relatives à la création d'entreprise. En outre, il mettra à disposition des opérateurs économiques des données sur les entreprises à moindre coût, et qui seront mises à jour. Cela s'inscrit dans le cadre d'une politique gouvernementale visant à lutter contre le blanchiment d'argent et le

financement du terrorisme, ainsi qu'à améliorer la transparence des transactions économiques et l'identification des bénéficiaires réels de ces transactions. Lundi 6 août, 30 députés ont déposé une motion de censure contre la constitutionnalité de ce projet de loi.

- *Renault apparaît en tête du classement des ventes de véhicules particuliers sur le marché tunisien*

Les ventes de véhicules en Tunisie (véhicules neufs et marché parallèle) ont diminué fortement au 1^{er} semestre 2018 : sur cette période, 34 247 véhicules ont été importés sur le marché tunisien, soit une baisse de 23,43% par rapport au 1^{er} semestre 2017. Concernant les véhicules neufs uniquement, la baisse atteint -18% sur la même période, avec 27 324 véhicules neufs enregistrés au 1^{er} semestre 2018. Le groupe français Renault est le principal fournisseur de véhicules particuliers, avec 2 461 véhicules vendus au cours des 6 premiers mois de 2018, dont 471 pour le seul mois de juin 2018. Cependant, la marque a subi une réduction de ses ventes de 20% entre le 1^{er} semestre 2017 et le 1^{er} semestre 2018. Le marché parallèle a également connu une baisse des ventes au 1^{er} semestre 2018, qui s'élève à -24% par rapport au 1^{er} semestre 2017, avec seulement 6 923 ré-immatriculations au 1^{er} semestre 2018. Pour ce marché, la première marche du podium revient à la marque allemande Volkswagen. Les marques françaises Peugeot et Citroën suivent, avec respectivement 808 et 758 ré-immatriculations pour le 1^{er} semestre 2018. Cependant, celles-ci accusent une baisse de leurs ventes de respectivement -17% et -20% par rapport à la même période en 2017.

- *L'Union Européenne va octroyer un financement de 60 M EUR à la Tunisie, afin d'aider les jeunes*

Lors de sa visite de la maison des jeunes de la Cité Ettadhamen, dans la banlieue de Tunis, l'Ambassadeur de l'Union Européenne (UE) en Tunisie, M. Patrice Bergamini, accompagné de la Ministre de la jeunesse et des sports, Mme Majdoline Cherni, a déclaré qu'un financement de plus de 60 M EUR sera octroyé à la Tunisie. Ce financement permettra de développer des activités consacrées à la jeunesse tunisienne. L'objectif de l'UE est de soutenir les activités extra-scolaires et les projets des jeunes, mais aussi de permettre une meilleure insertion économique de cette catégorie de la population.

- *La Tunisie se situe en bas du classement des pays du monde arabe en termes de compétitivité, selon le Forum économique mondial*

Le Forum économique mondial a publié conjointement avec le groupe de la Banque Mondiale [un rapport](#) sur la compétitivité des économies de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Dans ce rapport, la Tunisie a été classée 10^{ème}, parmi les 12 pays pour lesquels l'institution dispose de données suffisantes pour réaliser cette évaluation. Au niveau mondial, la Tunisie stagne à la 95^{ème} place depuis 2013-2014. 12 critères ont été retenus pour l'étude, parmi lesquels l'environnement macroéconomique, les infrastructures et institutions, ou encore le développement du marché financier. L'économie tunisienne apparaît plutôt compétitive en termes de santé et d'éducation. Cependant, des progrès significatifs doivent être réalisés en termes de bureaucratie, de corruption, d'efficacité du marché du travail et de performances macroéconomiques.

LIBYE

- *Les institutions économiques libyennes se seraient entendues sur une prochaine dévaluation du dinar*

Le président du Conseil Présidentiel M. al-Sarraj et le gouverneur de la Banque centrale M. al-Kebir se sont rencontrés mercredi 1^{er} août, en vue de mettre en œuvre les réformes économiques suggérées lors du 8^{ème} dialogue économique libyen à Tunis, notamment la réduction des subventions aux carburants et une dévaluation prochaine du dinar libyen. Le ministre des Finances a précisé que cette dévaluation sera progressive, de son taux de change actuel (1,38 LYD pour 1 USD) à environ 4,5 LYD.

- *Le déficit budgétaire au 1^{er} semestre 2018 s'avère beaucoup plus faible que prévu*

La Banque centrale libyenne a annoncé que les recettes de l'Etat s'élevaient au 1^{er} semestre 2018 (S1 2018) à 16,7 Mds LYD (dont 15,6 Mds LYD de recettes pétrolières), conformément aux prévisions. En revanche, les dépenses de l'Etat au S1 2018, à 16,9 Mds LYD, sont en-deçà des 21,2 Mds LYD prévus dans le budget. Le gouvernement de Tripoli a en effet réduit les dépenses courantes et les investissements. En conséquence, le déficit budgétaire au S1 2018 ne s'élèverait qu'à 180 M LYD, au lieu des 5 Mds LYD prévus.